



## **PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL DE PLAIDOYER POUR LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES AU BURKINA FASO**

Depuis 2010, les partenaires de Christian Aid, exécutent un programme de plaidoyer dans le cadre de la prévention et de la gestion des risques et des catastrophes au Burkina Faso. Ce programme soutient les efforts du gouvernement et a pour objectif global de contribuer à la réduction des risques de catastrophes au Burkina Faso.

En 2013, les acteurs ont mis en place un Réseau National de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) au Burkina Faso. Ils ont consolidé des alliances avec d'autres acteurs en vue d'une synergie d'action pour l'atteinte de meilleurs résultats.

### **▣ Les parties prenantes du plaidoyer sur la RRC**

Le Réseau s'est agrandi au regard de l'intérêt que les acteurs de la société civile accordent à la thématique. Aujourd'hui, le Réseau compte en son sein plus de 15 ONG et Associations qui unissent leurs forces et leurs compétences pour plaider en faveur des populations les plus vulnérables face aux différents chocs. Ce sont :

1. Le Réseau MARP-Burkina
2. L'Alliance Technique d'Assistance au Développement ATAD
3. L'Office de Développement des Eglises Evangéliques ODE
4. La Confédération Paysanne du Faso (CPF)
5. L'Association SEMUS

6. La plateforme genre en Tenures Foncières et Forestières (TENFOREST)
7. Self Help Africa,
8. SOS Sahel International,
9. Diobass Ecologie et société,
10. L'Association de Journalistes pour la protection de l'environnement (Média vert),
11. OXFAM,
12. Association des Communicateurs pour la Gestion des Risques de Catastrophes (ACGRC),
13. L'Association Santé et Développement (ASD)
14. L'Initiative des Journalistes Africains pour la Coopération et le Développement (IJACOD)
15. CEAS/BF ;
16. FEPAC/UA
17. Women Environmental Program (WEP)

## ☐ Les partenaires

Le Réseau bénéficie d'un soutien technique et financier de l'ONG Britannique Christian Aid et travaille en partenariat avec des structures Etatiques tels que le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), le Ministère en charge des Relations avec les institutions et le Parlement.

Par ailleurs, le réseau est membre du Réseau Mondial pour la Réduction des Risques de Catastrophes/Global Network for disaster Reduction (GNDR).

## ☐ But et objectifs de notre plaidoyer

Le but de notre plaidoyer est de **« contribuer à l'amélioration de la résilience des ménages et des communautés face aux catastrophes »**. Partant de ce but, le Réseau s'est fixé pour objectif dans le long terme de **« contribuer à la réduction des risques et catastrophes au Burkina Faso »**.

## ☐ Vision du Réseau national de plaidoyer sur les RRC

**« Notre vision est de parvenir à des communautés plus résilientes en matière de risques, de catastrophes et de crises humanitaires »**, c'est-à-dire, des communautés capables d'identifier, de prévenir une inondation, une sécheresse, une épidémie, une famine, un conflit, des vents violents etc., d'y faire face et de pouvoir se relever après ces différents chocs.

## □ Missions du Réseau national de plaidoyer sur les RRC

Notre mission est d'informer et de conscientiser les communautés, interpeller les décideurs et influencer les prises de décisions sur les risques, crises humanitaires et les catastrophes au niveau national. Aujourd'hui, grâce à ses initiatives, le Réseau a pu se positionner au plan national comme un acteur clé de la société civile sur les débats et les questionnements qui touchent la résilience des communautés surtout les plus vulnérables face aux différents chocs.

## □ Résultats atteints

En une année d'action de plaidoyer le Réseau a atteint les résultats suivants :

- ✘ Conduite en 2013 d'une étude sur l'état des lieux des textes et loi en matière de prévention et de gestion des risques de catastrophes au Burkina Faso. **Cette étude a permis d'instruire les membres sur le niveau de prise en compte réel de la question de la RRC au niveau national.**
- ✘ Elaboration d'un mémorandum argumenté sur les insuffisances de la loi en matière de protection des personnes victimes d'une catastrophe. Les recommandations du réseau ont été portées devant l'Assemblée Nationale et intégrées dans le document final. **Cette initiative a contribué en 2014 à l'amélioration et à la finalisation du contenu de la loi n° 012-2014/an Portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes.**
- ✘ Le réseau a contribué également à influencer le processus de l'adoption de la loi sur la RRC ; **ce qui a favorisé son adoption à la dernière session parlementaire de l'Assemblée Nationale tenue en Avril 2014.**
- ✘ Le Réseau a appuyé techniquement et financièrement le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, pour l'amendement des décrets d'application de la loi 12 sur les catastrophes. **Cet appui a permis au Ministère de disposer de huit (08) décrets d'application et de les disposer auprès du gouvernement pour adoption.**
- ✘ Le Réseau a entrepris avec l'accord du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) la production et duplication d'une version simplifiée de la loi sur les Catastrophes et aussi de la traduire en trois langues nationales afin qu'elle soit accessible par le plus grand nombre de

personnes. **Aujourd'hui plus de 1000 exemplaires de la version simplifiée de la loi sont déjà produits et font l'objet de diffusion sur le terrain.**

## **□ Perspectives**

Après la phase de l'adoption de la loi, les objectifs du Réseau sont actuellement orientés vers sa mise en œuvre effective pour le bien-être des populations surtout les catégories les plus vulnérables.

A cet effet, nos actions sont résolument orientées vers des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation et de vulgarisation du contenu de la loi de même que ses décrets d'application.

Ces actions sont actuellement en cours d'exécution sur le terrain